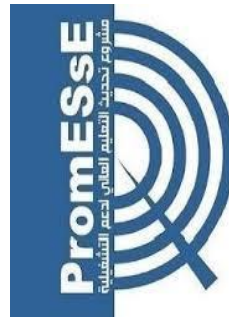




REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

UNIVERSITÉ DE CARTHAGE
Ecole Supérieure des Communications de Tunis
Projet PROMESSE - PAQ 4C



Consultation PAQ 4C N°03-2024

« Conception, Acquisition et Installation d'enseignes lumineuses et signalétiques au centre 4C »

Mai 2024

Date de 1^{ère} parution :19 mars 2024

LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT

Objet : CONSULTATION PAQ4C-SUP'COM N°03/2024

« Conception, Acquisition et Installation d'Enseignes lumineuses et signalétiques au centre 4C »
Pour le compte de L'Ecole Supérieure des Communications de Tunis « SUP'COM »

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander vos meilleures offres concernant «la conception, l'acquisition et l'installation d'enseignes lumineuses et signalétiques au centre 4C » objet de la présente consultation N°03/2024/PAQ4C.

Les soumissionnaires intéressés sont invités à télécharger gratuitement le dossier de la consultation sur le site web du système « TUNEPS ».

L'envoi des offres se fera à travers le système d'achat public en ligne « TUNEPS » conformément au guide de procédures établi par la haute instance de la commande publique ou bien par voie postale (normale, recommandée ou rapide) ou par dépôt direct au bureau d'ordre de Ecole supérieure des communications de Tunis au plus tard le **31/05/2024 à 12h00**, heure locale (**le cachet du bureau d'ordre de SUP'COM faisant foi pour déterminer les délais**) avec la mention suivante :

« **Ne pas ouvrir Conception, Acquisition et Installation d'enseignes lumineuses et signalétiques au centre 4C** »

À l'adresse suivante : Ecole Supérieure des Communications de Tunis, Elghazala Technopark, Ariana 2088, Tunisie.

La séance d'ouverture des plis est publique. Elle est fixée pour le **31 Mai 2024 à 14.00h** à la salle des réunions de SUP'COM.

Pour plus de renseignements complémentaires concernant la présente consultation, veuillez-vous adresser à : Cellule recherche & développement, **TEL : 70 240 900, Email : service.rd@supcom.tn**

Le Directeur

Ridha BOUALLEGUE

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES

<p>Article premier : Cadre de référence</p>	<p>Dans le cadre du second Projet d'Appui à la Réforme de l'Enseignement Supérieur financé en partie par l'accord de Prêt 8590-TN entre la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), le MESRS a préparé un Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité des jeunes diplômés (PromESSE/TN) et a engagé un Programme PAQ-4C au profit de l'Ecole Supérieure des Communications de Tunis (SUP'COM). Dans le cadre du PromESSE/TN et du Programme d'Amélioration de la Qualité, le Centre de Carrières et de Certification des Compétences de SUP'COM invite, par la présente demande les fournisseurs concernés à fournir leurs offres techniques et financières pour l'installation, la mise en marche et l'essai d'enseignes lumineuses et signalétiques au centre 4C.</p>									
<p>Article 02 : Contexte</p>	<p>SUP'COM invite, par la présente demande, les fournisseurs à fournir leurs offres techniques et financières pour l'acquisition d'enseignes lumineuses et signalétiques.</p>									
<p>Article 03 : Définitions</p>	<p>L'Acheteur Public : L'Ecole Supérieure des Communications de Tunis « SUP'COM » Le Responsable du Marché : L'Ecole Supérieure des Communications de Tunis « SUP'COM » Nature du marché : Fourniture de Matériel et services connexes (la conception, l'installation, la mise en marche, l'essai et l'initiation à l'utilisation et le service après-vente).</p> <table border="1" data-bbox="491 1111 1369 1400"> <thead> <tr> <th>Lot</th> <th>Désignation du matériel</th> <th>Quantité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Acquisition et installation d'une enseigne lumineuse signalétique</td> <td>01</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Acquisition et installation d'une plaque signalétique</td> <td>01</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le Soumissionnaire : Tout candidat potentiel ayant présenté une offre Le titulaire du marché : Le soumissionnaire retenu,</p>	Lot	Désignation du matériel	Quantité	1	Acquisition et installation d'une enseigne lumineuse signalétique	01	2	Acquisition et installation d'une plaque signalétique	01
Lot	Désignation du matériel	Quantité								
1	Acquisition et installation d'une enseigne lumineuse signalétique	01								
2	Acquisition et installation d'une plaque signalétique	01								
<p>Article 4 : Cahier des charges</p>	<p>Le présent cahier des charges comprend :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Les clauses administratives qui fixent les dispositions administratives applicables. 2- Les clauses techniques qui fixent les conditions et spécifications techniques minimales applicables. 3- Les modèles à respecter lors de l'élaboration de la soumission (en annexes). 									
<p>Article 5 : Élection à domicile</p>	<p>Les notifications sont valablement faites au domicile ou au siège social du titulaire mentionné dans l'acte d'engagement. Pour l'exécution du marché éventuel le fournisseur retenu fait élection de domicile en sa demeure. En cas de changement d'adresse le titulaire du marché doit obligatoirement et de suite en informer par écrit le responsable du marché et ce à n'importe quel stade d'exécution du marché en question.</p>									

Article 6 : retrait des cahiers des charges	Les soumissionnaires peuvent consulter et retirer le cahier des charges de cette consultation du site web du système « TUNEPS » ou le site web de SUP'COM : www.supcom.tn .
Article 7 : Présentation de l'offre	<p>Les soumissions ou offres doivent être établies conformément aux modèles présentés dans le cahier des charges et signées par les candidats qui les présentent directement ou par leurs mandataires dûment habilités sans qu'un même mandataire puisse représenter plus d'un candidat dans le cadre d'une mise en concurrence.</p> <p>L'offre est constituée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -les documents administratifs, -l'offre technique, - l'offre financière. <p>1. L'offre technique :</p> <p>L'offre technique présentée selon les dispositions du présent cahier des charges avec la date, la qualité, le cachet et la signature du soumissionnaire.</p> <p>L'offre technique doit comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les formulaires de réponse techniques : Les caractéristiques techniques détaillées de l'équipement objet de la soumission pour l'intégralité de l'article. ✓ La documentation technique, claire et détaillée, en langue française ou à défaut en langue anglaise et portant le cachet du soumissionnaire et l'indication de l'article y associé. ✓ Un engagement de service après-vente. ✓ Fiche de visite des lieux Conformément à l'annexe ci -joint Date, signature et tampon du soumissionnaire et de l'administration. ✓ Fiche de conception des deux enseignes. ✓ Durée(s) et nature(s) de garantie (selon le modèle ci-joint en annexe). <p>2. L'offre administrative :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le présent cahier des charges (clauses administratives et caractéristiques techniques) signé, portant le cachet du soumissionnaire. ✓ Fiche de renseignement ✓ Une copie du registre de commerce. <p>3.L'offre financière :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Soumission du/des lot(s)dument remplie et signée par le soumissionnaire et portant son cachet conformément au modèle joint en annexe. ✓ Bordereau des prix du/des lot(s)dument rempli et signé par le soumissionnaire et portant son cachet conformément aux modèle joint en annexe. <p>Toute offre ne comportant pas les pièces suscitées sera éliminée à l'expiration d'un délai supplémentaire accordé aux soumissionnaires par la commission d'ouverture des offres.</p> <p>La date limite de remise des offres est le 31 Mai 2024 à 12h00.</p> <p>Toute offre qui parviendra après la date et heure de la réception indiquée sera rejetée.</p>
Article 8 : Ouverture des plis	La séance d'ouverture des plis est publique, elle aura lieu le 31 Mai 2024 à 14h.00 à la salle de réunion de L'Ecole Supérieure des Communications de Tunis « SUP'COM » pôle Technologique El ghazala
Article 9 : Délai de validité de l'offre	<p>Les candidats, du seul fait de la présentation de leur soumission, sont liés par leurs offres pour une période de 90 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.</p> <p>Du seul fait de la présentation de leurs soumissions, les candidats sont censés avoir recueilli, par leurs propres soins et sous leur entière responsabilité, tout renseignement jugé par eux nécessaire à la préparation de leurs offres et à la parfaite exécution de leurs obligations.</p>

Article 10 : Prix	Pendant la période de validité de l'offre, les prix sont fermes et non révisables.
Article 11 : Évolution technologique	<p>Le titulaire du marché et dans le cas où l'évolution technologique a entraîné des modifications sur les caractéristiques techniques de matériel proposé dans son offre initiale, doit en informer l'administration de ces modifications avant la livraison du matériel.</p> <p>Le titulaire du marché ne peut prétendre à aucune augmentation des prix suite à ces modifications. L'administration se réserve le droit d'accepter ou de refuser de telles modifications sur les caractéristiques techniques de matériel.</p>
Article 12 : Délai d'exécution	<p>Le délai global maximum d'exécution est de 60 jours</p> <p>Le délai d'exécution indiqué ci-dessus doit inclure l'importation, le transport, la livraison, l'installation, la mise en marche, l'essai, l'initiation à l'utilisation des équipements dans les locaux de L'Ecole Supérieure des Communications de Tunis, Passé ce délai, une pénalité sera appliquée par jour de retard selon l'article 18 du présent cahier des charges.</p>

Article 13 : Garantie	<p>Le soumissionnaire garantit le matériel à livrer contre tout vice de fabrication ou défaut de matière pendant une durée minimale de (03) ans à compter de la date de réception provisoire.</p> <p>Cette garantie s'entend au matériel, main d'œuvre et déplacement.</p> <p>Le soumissionnaire garantit que toutes les fournitures livrées en exécution du marché sont neuves, n'ont jamais été utilisées, sont du modèle le plus récent en service et incluent toutes les dernières améliorations en matière de conception et de matériaux ; un test de bon fonctionnement de chacun des éléments de la fourniture doit être réalisé devant le représentant de l'établissement en présence des futurs utilisateurs.</p>
Article 14 : Evaluation des offres	<p>La Commission d'évaluation des offres tiendra compte dans le dépouillement des offres des caractéristiques techniques du matériel et paramètre financier.</p> <p>L'évaluation des offres est assurée conformément à la procédure suivante :</p> <p><u>14.1 Evaluation financière</u></p> <p>Vérification, outre des documents administratifs, de la validité des documents constitutifs de l'offre financière et correction des erreurs de calcul ou matérielles si elle s'avère nécessaire.</p> <p>Classement de toutes les offres financières par ordre croissant en se basant sur le montant global TTC de chaque offre.</p> <p><u>14.2 Evaluation technique</u></p> <p>La commission d'évaluation procède dans une deuxième étape à la vérification de la conformité de l'offre technique du soumissionnaire ayant présenté l'offre financière le moins disant et propose de lui attribuer le marché en cas de sa conformité au présent cahier des charges.</p> <p>Si ladite offre technique s'avère non conforme, il sera procédé selon la même méthodologie, pour les offres techniques concurrentes selon leur classement financier croissant.</p> <p>Les soumissionnaires, dont l'offre n'est pas retenue, ne peuvent en aucun cas contester pour quelque motif que ce soit le choix d'un concurrent, ni être indemnisés de ce fait.</p> <p>De ce fait toute offre non conforme à l'un des critères techniques exigés dans les tableaux mentionnés dans le CCCTP et/ou dont les caractéristiques techniques ne sont pas justifiées avec les prospectus fournis sera rejetée par non-conformité technique.</p> <p><u>14.3 Choix du titulaire :</u></p>

	Le choix du titulaire portera sur l'offre dont le montant global TTC est le moins disant et jugée conforme aux exigences techniques, réglementaires et financières du cahier des charges.
Article 15 : Annulation	L'acheteur public peut annuler cette consultation pour des motifs techniques ou financiers ou pour des considérations d'intérêt général. Les candidats en sont informés, sans avoir droit à un préjudice ou recours.
Article 16 : Règlement	Le paiement sera effectué par mandat administratif et par virement bancaire ou postal au compte courant qui sera donné par écrit par le titulaire du marché. Le paiement reste tributaire des pièces suivantes : 1- Le PV de réception, signé par toutes les parties. 2- Une facture en bonne et due forme en quatre exemplaires portants obligatoirement la prise en charge par le premier responsable de L'Ecole Supérieure des Communications de Tunis, Cette prise en charge doit comporter nom, prénom et signature du responsable avec date et cachet de SUP'COM. 3- Le bon de livraison portant le cachet et signature du magasinier ainsi que la date de la livraison. Le dit bon de livraison doit porter en outre les numéros d'inventaires 4- Une copie de l'identité bancaire du soumissionnaire avec le cachet de la banque. Le titulaire du marché doit remettre son dossier de paiement à l'adresse suivante : L'Ecole Supérieure des Communications de Tunis « SUP'COM »
Article 17 : Délai de mandatement	Le mandatement des sommes dues au titulaire du marché, ou l'émission de l'acte qui en tient lieu doit intervenir dans <i>un délai maximum de trente jours</i> à compter de la date où le titulaire du marché a régularisé son dossier. Le titulaire du marché se charge de la remise de son dossier complet au bureau d'ordre du L'Ecole Supérieure des Communications de Tunis « SUP'COM » Le comptable de L'Ecole Supérieure des Communications de Tunis doit payer le titulaire du marché dans un délai maximum de quinze jours à partir de la réception de l'ordre de paiement.
Article 18: Pénalités de retard	Pour chaque jour de retard, apporté dans la livraison, l'installation, la mise en Marche, l'essai et l'initiation à l'utilisation de matériel, le titulaire supporte une pénalité de 40 DT/Jour. Le montant total de ces pénalités ne doit pas excéder cinq pour cent (10%) du montant total de l'article concerné.
Article 19 : Augmentation ou diminution dans la masse	En cas d'augmentation ou de diminution dans la masse des prestations, le titulaire du marché ne peut élever aucune réclamation ou réserve tant que cette augmentation ou diminution n'excède pas une limite de vingt pour cent (20%) du montant de la consultation.
Article 20 : Comptable payeur	Le comptable chargé du paiement est celui de L'Ecole Supérieure des Communications de Tunis
Article 21: Réglementation	Pour tout ce qui n'est pas stipulé aux dispositions du présent cahier des charges, l'exécution du marché éventuel sera régie par : Le décret N° 1039-2014 du 13 mars 2014 portant réglementation des marchés publics.

LU ET ACCEPTE

Le.....

Le Soumissionnaire

(Nom, Prénom, Qualité, Cachet et signature)

VU ET APPROUVE

Le.....


Le Directeur de SUP'COM

Les Spécifications techniques demandées

Liste du matériel

N°	Lot	Désignation du matériel	Qté
01	Acquisition et installation d'une enseigne lumineuse signalétique	Enseigne signalétique Lettre inox poli miroir, avec des lettres en relief et lumineuse (LED)	01
02	Acquisition et installation d'une plaque signalétique	Plaque signalétique personnalisée en inox et sans éclairage	01

1) Enseigne signalétique 3 D avec des lettres en relief et lumineuse (LED) :

Caractéristiques	Valeur exigée	Valeur proposée
Dimensions	Hauteur : 40 cm minimum Largeur : 300 cm minimum	
Métal	Inox poli miroir ou similaire (1 ^{er} choix)	
Texte	Texte en français découpage au laser : SUP'INNOVATION	
Eclairage	Fourniture et pose d'installation électrique par éclairage LED de première qualité optimale et étanche.	
Transformateur	Fourniture et pose de transformateur étanche et de première qualité.	
Fourniture et pose d'un support adapté pour la fixation sur la façade (fond de l'enseigne). installation et test	Oui avec toutes sujétions. Couleur du fond et matériaux sont soumis à la validation de l'administration	
Photo non contractuelle		

2) Plaque signalétique personnalisée en inox et sans éclairage :

Caractéristiques	Valeur exigée	Valeur proposée
Plaque signalétique personnalisée	Avec chiffres et lettres évidés sur fond thermolaqué	
Dimensions	Hauteur : 100 cm minimum Largeur : 100 cm minimum	
Métal	Inox thermolaqué adapté intérieur ou similaire (1 ^{er} choix)	
Épaisseur (en mm)	Épaisseur 2mm minimum	
Texte	Texte en français découpage au laser Centre de Carrière et de Certification des Compétences 4C (avec logo)	
Fixation	Fixation : entretoises soudées / vis fraisées / entretoises esthétiques inox	
Peinture du mur (fond de la plaque) et installation	Oui avec toutes sujétions Couleur de mur au choix de l'administration	

Photo non contractuelle



Le soumissionnaire doit garantir la conception, la mise en place, la fixation, le pointage, la finition (la peinture, les accessoires ,.....) et l'alimentation et les raccordements électriques des deux enseignes signalétiques.

ANNEXES

Annexe 01

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Consultation N°03/2024 PAQ 4C pour la conception, l'acquisition et l'installation d'enseignes lumineuses et signalétiques au centre 4c

Au profit de L'Ecole Supérieure des Communications de Tunis

Je soussigné :

Qualité :

Dénomination de la Société:

.....

Siège Social (adresse):

.....

Boite Postal : Code Postal: Ville:

Téléphone : Fax : Mail :

Matricule fiscale N°:

Registre de commerce N°: Ville :

Affiliation de la CNSS N°: du

Domiciliation bancaire :

C.C.B. N°

Faite à..... le

Annexe 02

Consultation N03/2024 PAQ 4C pour **la Conception, l'Acquisition et l'Installation d'enseignes lumineuses et signalétiques au centre 4C**

Au profit de L'Ecole Supérieure des Communications de Tunis

Engagement concernant le service après-vente et la disponibilité des pièces de rechange

Je soussigné, (1) _____

M'engage à assurer la représentation, le service après-vente et la disponibilité des pièces de rechange de matériel proposé par mes soins dans le cadre de la **Consultation N°03/2024 PAQ 4C** pour la conception, l'acquisition et l'installation d'enseignes lumineuses et signalétiques au centre 4C au profit de L'Ecole Supérieure des Communications de Tunis, pour une période de **CINQ ANS (05)** à partir de leur réception provisoire.

Fait à _____, le _____

Le soumissionnaire
(Nom et Prénom, Signature, Cachet et Qualité du Signataire)

Annexe 03

MODÈLE DE SOUMISSION

Je soussigné (2).....

Dénomination de la Société.....

Siège Social (adresse).....

Boite Postal..... Code Postal:..... Ville:.....

Téléphone:.....Fax:.....Mail:.....

Registre de commerce N°: Ville :.....

Affiliation de la CNSS N°:.....du.....

Domiciliation bancaire :.....

C.C.B. N°.....

Certifie avoir recueilli par mes propres soins et sous mon entière responsabilité tous les renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent Cahier des Charges relatif à l'avis public N°03/2024PAQ 4C pour conception , acquisition et installation d'enseignes lumineuses et signalétiques au centre 4C au profit de L'Ecole Supérieure des Communications de Tunis, et je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Le montant total de ma soumission :

1- En Dinars Tunisiens hors taxes (H.TVA) y compris Frais des services connexes : l'installation, la mise en marche, l'essai et l'initiation à l'utilisation (en chiffres et en toutes lettres) :

2- En Dinars Tunisiens hors taxes (TTC) y compris Frais des services connexes : l'installation, la mise en marche, l'essai et l'initiation à l'utilisation (en chiffres et en toutes lettres) :

Faite à..... Le

(Nom et Prénom, Qualité du Signataire avec Date, Signature et Cachet)

(1) : La présente soumission devrait être datée et signée

(2) : Nom, Prénom et Qualité

Annexe 04

ATTESTATION DE VISITE DES LIEUX

Je soussigné (Nom du signataire) :

.....
.....

Représentant de la société :

.....
.....

Déclare en tant que candidat du présente consultation, avoir personnellement visité les lieux et avoir pris connaissance de l'état actuel de toutes les composantes du bâtiment, et de la nature des prestations demandées du projet conception, acquisition et installation d'une enseigne lumineuse et une plaque signalétique au centre 4C au profit de l'Ecole Supérieure des Communications de Tunis.

**Cachet l'Ecole Supérieure
Des Communications
De Tunis**

**Signé :
Cachet humide et signature**

Annexe 05

FORMULAIRE DE LA DURÉE DE GARANTIE

(Conformément et en respectant les délais minimums prévus par l'article du cahier des charges)

Lot	Désignation du matériel	Durée de garantie proposée
1	Enseigne signalétique Lettre inox poli miroir, avec des lettres en relief et lumineuse (LED)	
2	Plaque signalétique personnalisée en inox et sans éclairage	

Fait à _____, le _____

Le soumissionnaire

(Nom et Prénom, Signature, Cachet et Qualité du Signataire)

Consultation N°03/2024 : PAQ 4C

Annexe 06

BORDEREAU DE PRIX

التمن الجملي باعتبار جميع الأداءات	التمن الفردي باعتبار جميع الأداءات	التمن الفردي دون إعتبار جميع الأداءات	الكمية	المعدات	
			01	Acquisition et installation d'une enseigne lumineuse signalétique السعر الفردي بالأحرف:	01
			01	Acquisition et installation d'une plaque signalétique السعر الفردي بالأحرف:	02
					المجموع

الإمضاء والختم